

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
/- .K.C. -/

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu , le 25 juin 1960.-
de

(¹) N° 2154 / Sec. 13 / C 2 / S. -

M

cl

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Demande carte de
résidant permanent
Mr. COULON, J. A. A.



A Monsieur le Résident Général

à

USUMBURA.-

S/c. de Monsieur le Résident Spécial
du Ruanda à Kigali.-

Monsieur le Résident Général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir,
en annexe, les pièces nécessaires pour l'établis-
sement de la carte de résidant permanent demandée
par Monsieur COULON J. A. A., Directeur de la Géoruan
à Rwinkwavu (Territoire Kibungu).-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
P. -SCHMIT.-

- 1) Attestation de résidence
- 2) Extrait du livre de naissance
- 3) 2 photos

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.